

Éducation européenne

N° 12 avril 2025

La revue de l'AEDE



Editorial

FAIRE EUROPE ... ET VITE !

“Le monde change ...et on n'y comprend rien !”* Le titre de l'excellent ouvrage de Julien Devaureix résume bien la situation actuelle. Les bouleversements qui affectent le monde, nous désorientent littéralement. Des certitudes s'effondrent, des inquiétudes surgissent.

Pendant que l'impérialisme économique chinois étend sa domination sur le monde, les deux psychopathes (l'un effrayant, l'autre inquiétant) élus à Moscou et à Washington s'accordent sur un objectif : fragiliser l'Europe, la diviser pour mieux la contrôler économiquement ou militairement dans une vente à la découpe qu'ils espèrent provoquer.

Face à ces périls, l'Europe doit se protéger et se renforcer.

Militairement d'abord. Le temps des bisounours est révolu. L'Europe doit se réarmer non pas pour faire la guerre mais pour préserver la paix. L'Europe est une puissance de paix mais pour faire la paix, il faut être deux.

Économiquement ensuite. Dans un mode dérégulé, le temps n'est plus à la naïveté ou à la timidité. L'Europe est la première puissance commerciale du monde mais seulement la troisième puissance économique. Elle doit se protéger et se réarmer par des investissements massifs nécessaires pour nos enfants. Mario Draghi nous le répète depuis un an : un changement radical est nécessaire.

Culturellement enfin. L'Europe a su tirer les leçons d'une Histoire souvent douloureuse. Elle a construit un modèle qui n'existait nulle part ailleurs. État de droit, liberté, démocratie, respect de la dignité humaine, égalité femme-homme, ...

Sommaire

- Editorial
- Actualités
- L'école européenne du 21^e siècle
- La Fondation Hippocrène
- Les stages de l'AEDE
- le site de l'AEDE-France
- L'AEDE-Fr au Conseil de L'Europe
- Enseigner l'Europe
- Nous rejoindre

actualités

Editorial (suite)

Ces valeurs fondamentales sont remises en question y compris sur notre continent.

Ne laissons pas détruire ce qui a été construit au fil des siècles et qui fait notre fierté d'Européen.

Il faut faire Europe et vite ! Europe et non pas seulement Union européenne. L'enjeu est à ce niveau-là.

Le cadre du traité de Lisbonne dans lequel L'Union européenne inscrit son fonctionnement ne semble plus adapté au contexte actuel. Il y a un an, avant les élections européennes, nous écrivions : « L'Europe n'existera que si elle affiche unité, force et capacité à se défendre par elle-même car le "camp occidental", autrement dit la relation privilégiée et la dépendance qui en découle avec l'Amérique du Nord, est lui aussi en pleine évolution et risque de l'être davantage en novembre prochain». Nous y sommes.

Faire Europe... La Grande Bretagne, consciente de son « erreur historique » pour reprendre le mot d'un ami écossais multiplie les appels du pied. La Suisse, mis à part l'UDC au nationalisme mortifère à moyen terme, se réjouit des accords bilatéraux signés le 10 avril. L'Islande a décidé d'organiser un référendum sur l'adhésion à l'Ue avant 2027, la Norvège, tout aussi inquiète des velléités des deux puissances, a relancé le débat.

A l'est, les témoignages émouvants entendus au Conseil de l'Europe venant d'Ukraine et de Géorgie ne laissent pas de doute sur leur sentiment d'être Européen.

L'Europe semble être à un tournant de son histoire,

“Contre la vassalisation heureuse, il est temps d'agir » a dit le président italien Sergio Mattarella.

Espérons que tous les chefs d'état se positionneront aussi clairement.

- First Editions 2023

Christian SAINT-LEZER

Président

Appel du Cercle ERASMUS +

Dimanche 13 avril, un texte initié par le [Cercle Erasmus+](#), présidé par Clément Beaune, et co-signé par une soixantaine de personnalités engagées pour la citoyenneté européenne, pour l'emploi ou encore pour le sport et la culture en Europe, a été publié dans La Tribune Dimanche.

[Voir le texte intégral sur le site de La Tribune Dimanche](#)

A faire....

La Commission européenne a lancé une consultation publique du 12 février au 6 mai 2025 pour inviter les citoyens à donner leur avis sur les priorités pour le budget de l'Union européenne pour la période 2028-2034

[Lien de participation](#)



Faire l'Europe, c'est d'abord faire des Européens : Or on ne fera pas de vrais Européens sans choisir des moyens convenables à cette fin : c'est dire que la méthode d'éducation doit être elle-même « européenne ».

Denis de Rougemont

L'ECOLE EUROPEENNE DU 21^e SIECLE



Le projet est sur les rails !

Déposé le 3 mars auprès de l'Agence Erasmus+ France, le projet est actuellement évalué et les résultats en seront officiellement connus dans quelques semaines.

Confiants dans la pertinence et le caractère résolument novateur du projet, les écoles expérimentales de Rio Tinto Porto (PT), Nafplio (GR), "Khan Krum" Sofia (BG), Trzebnica (PL) et Cap d'Ail (FR) et les partenaires experts que sont les universités de Bremen (D), Cordoba (Es), Wroclaw (PL) et le centre de formation des professeurs de Cordoba se préparent au lancement du projet qui aura lieu en octobre à Paris.

Dès validation du projet, le programme détaillé des 3 années du partenariat sera publié sur le site de l'AEDE-France.



L'intérêt que le projet a suscité un peu partout en Europe nous a conduit à imaginer comment d'autres écoles ou institutions pourraient y être associées sans en être les premiers acteurs.

D'où l'idée de créer un réseau de partenaires associés qui est développée par Christian Saint-Lézer et Cristina Muñoz Aranda et qui va se traduire par un projet de partenariat parallèle qui sera rendu public dès validation du projet parent.

Ces écoles ou institutions associées provenant de différentes parties de l'Europe nous permettront de comparer et d'enrichir les propositions et les matériaux qui seront créés à partir du projet parent.

Au final, La charte de l'Ecole européenne du 21^e siècle et le cahier des charges qui servira de référentiel aux écoles qui souhaitent rejoindre le réseau seront le fruit des deux projets conduits parallèlement et en parfaite synergie.

LA FONDATION HIPPOCRENE

REMISE DES PRIX 2025 PARELEMENT EUROPEEN



C'est sous le soleil d'un printemps soudain que s'est déroulée, sous le patronage de Fabienne Keller, députée européenne, et de Pap Ndiaye, ambassadeur de la France auprès du Conseil de l'Europe le 3 avril 2025 au Parlement européen de Strasbourg la cérémonie de remise des prix, aux équipes lauréates du prix Hippocrène, dont l'AEDE-France est partenaire.

La journée a d'abord été l'occasion pour les élèves et enseignants primés d'une visite du Parlement couronnée par l'assistance aux débats et votes en séance.

L'heure des récompenses venue, c'est leur fierté et leur engagement civique qui se sont exprimés, à travers les brefs comptes-rendus de projets aussi riches que divers, adaptés aux différents niveaux.

Catégorie École primaire : l'école élémentaire Léo Malet de Montpellier

En coopération avec une autre école française, une espagnole, une croate et deux grecques, cet établissement REP+ a conduit un projet eTwinning intitulé Zero Heroes. Il permet aux élèves d'échanger leurs idées sur 5 des 17 objectifs de développement durable de l'ONU (pauvreté, faim, santé et bien-être, eau propre, climat) et d'explorer ensemble la notion de « ville zéro » pour proposer des solutions concrètes aux défis communs.

Catégorie collège : le collège Toulouse-Lautrec de Langon (académie de Bordeaux)

Pas moins de 14 partenaires issus de 10 pays d'Europe pour cet autre projet eTwinning d'apprentissage de la citoyenneté européenne par le local, l'échange, l'apprentissage entre pairs : Set up for Europe.

Catégorie lycée professionnel : le lycée Europe de Reims

Partager un point de vue sur la beauté et l'esthétique européenne : c'est l'ambition originale de l'équipe de ce lycée des métiers des services à la personne. Il s'agit d'une démarche de comparaison, d'ouverture et d'enrichissement mutuel autour de la thématique du mariage : comparer les méthodes de maquillage, de soin de la peau, les attentes et les priorités de la clientèle, mais aussi effectuer des recherches sur l'histoire de l'Europe dans une perspective de conquête de l'égalité des genres. Couplées avec des stages en entreprises dans les pays hôtes (Grèce et Slovaquie), ces activités valorisent l'ancrage professionnel autour d'échanges de pratiques, avec une forte composante interculturelle.

Catégorie enseignement agricole : la Maison familiale et rurale Saint-Laurent-de-Chamousset (Auvergne-Rhône-Alpes)

Le projet "Diversité, Équité, Inclusion et Justice" vise à sensibiliser des élèves de 3e à la citoyenneté européenne à travers une série de mobilités croisées entre trois établissements scolaires français, néerlandais et suédois. Les élèves de 3^e ont rendu compte de leurs nombreuses activités coopératives avec leurs partenaires.

Prix spécial du jury : l'école Notre-Dame du Sacré-cœur de Guipavas (académie de Rennes)

C'est une fierté particulière pour l'AEDE, puisque la classe lauréate est celle de Marie-Laure Croguennec, vice-présidente de notre association. Avec leurs camarades de la classe de Cristina Muñoz Aranda à La Carlota, en Andalousie, ces élèves de CM2 ont réalisé un projet eTwinning original et ancré à la fois dans la réalité locale et dans l'espace européen, intitulé "European Talking Tracks from Guipavas to La Carlota". Dans les deux communes, ils ont réalisé des notices explicatives, multilingues et accessibles par QR code, sur les personnalités, en particulier européennes, qui ont donné leur nom à des rues. Chaque classe a traduit les productions de l'autre.

Incollables lors de leur visite du Parlement sur les grandes figures européennes, les élèves de Guipavas -qui pratiquent le tricot régulièrement- ont offert à la Fondation Hippocrène un drapeau européen tricoté par leurs soins.



Grand prix toutes catégories : les lycées Leconte-de-Lisle et Jean-Hinglo, de Saint-Denis et Le Port (académie de la Réunion)

Les quatre lycéens de la Réunion et leurs deux professeurs ont fait forte impression par leur enthousiasme et leur force de conviction. À travers leur projet Une société multiculturelle comme force motrice d'une Europe communauté de valeurs, de liberté et de paix, ils ont su franchir les barrières géographiques et culturelles avec leurs partenaires de Heidelberg, par un travail en binômes ou en groupes franco-allemands aboutissant à des slams, des débats, des rencontres avec des parlementaires européens, des ateliers de création avec des artistes, dont un chanteur réunionnais. Au total, comme chaque année, un merveilleux festival d'innovations pédagogiques qui font des élèves les acteurs de leurs apprentissages et les promoteurs de notre avenir commun.

L'AEDE-France était représentée à cette cérémonie, outre Marie Laure Croguennec, lauréate du prix spécial avec sa classe par Mathieu Gérard et Joël Mathieu, membres du jury.

Un grand merci à Joël Mathieu qui a rédigé ce compte rendu.

LES STAGES DE L'AEDE



Vous voulez donner une dimension européenne à votre enseignement, de l'école primaire au lycée ? Vous souhaitez développer votre culture européenne ? Vous ne savez pas quelles ressources utiliser ? Vous aimeriez établir des relations avec d'autres partenaires européens ?

Alors les stages AEDE sont faits pour vous !

Nos prochains stages

Le stage de **Bruxelles** prévu du **22 au 25 octobre 2025** est accessible aux enseignants français, la date limite d'inscription est fixée au 30 juin 2025. Le programme du stage est accessible sur notre [site](#).

Celui prévu à **Strasbourg** du **29 octobre au 1er novembre 2025** est ouvert à tous les collègues de l'espace Erasmus+ et pourra se dérouler en français et/ou en anglais.

Le programme du stage de Strasbourg est accessible sur notre [site](#).

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement. contact@aede-france.org

Finançables par les bourses de mobilité du programme Action Clé 1 ou par le dispositif d'accréditation les demandes sont à formuler par l'établissement. Plus de précisions en suivant le lien [ici](#).



Visite à la Commission européenne



Le jeu Euroculture : un succès

LE SITE DE L'AEDE-FRANCE



ENFIN !

Cliquez [ici](#)

Après bien des vicissitudes, des errements, des attentes, le nouveau site de l'AEDE-France est enfin opérationnel.

Certes encore imparfait et loin de nos souhaits, il constituera le lien externe de l'association et devrait contribuer à améliorer les relations entre adhérents.

La newsletter passera par lui et les adhésions se feront également en ligne via l'espace dédié.

Président, vice-présidents et secrétaire en seront les administrateurs mais un appel à toutes les bonnes volontés est lancé afin de nous aider à optimiser son fonctionnement.

L'AEDE-FRANCE AU CONSEIL DE L'EUROPE

Sur l'initiative d'Heleen Jansen, le Comité Sport et droits Humains a effectué une visite d'étude aux Pays-Bas afin d'analyser le fonctionnement du sport néerlandais si performant lors des derniers jeux olympiques et paralympiques.

Du 17 au 19 mars, la délégation composée d'Heleen Jansen, Christian Saint-Lézer, Hombeline Dehaye et Maja Sijtsma a pu, durant trois jours intenses, rencontrer des responsables sportifs et politiques, visiter des installations et prendre la mesure d'une véritable culture sportive.

Le rapport accessible [ici](#)

COMITE SPORT ET DROITS HUMAINS
Visite d'étude aux Pays-Bas
17-19 mars 2025



Heleen JANSEN (LAW), Christian SAINT-LÉZER (AEDE-FR), Hombeline DEHAYE (ESAN), Maja Sijtsma (LAW)

Le Comité a également été sollicité pour participer à la réunion de l'Assemblée parlementaire prévue en juin à Trondheim (Norvège). Christian Saint-Lézer y participera pour développer le projet de Charte du jeune sportif européen présenté à Athènes en novembre dernier.

L'AEDE-France sera associée au développement de ce projet ambitieux.

ENSEIGNER L'EUROPE

“D'une éducation pour l'Europe à une éducation européenne”

Cet article rédigé par Simone PAOLI et Raphaëlle RUPPEN-COUTAZ et publié dans l'Encyclopédie d'Histoire Numérique de l'Europe nous montre l'évolution du concept d'éducation européenne depuis la seconde guerre mondiale.

2ème partie : La phase de développement (1968-1999) : l'éducation pour servir et légitimer le processus d'unification européenne

La situation change rapidement entre la fin des années 1960 et le début des années 1970. L'économie européenne entre dans une nouvelle phase caractérisée par d'importantes innovations en matière de technologie et de processus de production, ainsi que par un déplacement progressif de la main-d'œuvre de la production vers les services. Ces évolutions s'accompagnent de l'achèvement de l'Union douanière européenne. Dans ce contexte, les hommes politiques et les représentants des syndicats et des organisations patronales commencent à faire valoir la nécessité de mettre en œuvre des politiques générales d'éducation au niveau communautaire en complément à la formation professionnelle. Pendant ce temps, les manifestations étudiantes contraignent les autorités politiques et universitaires à se tourner vers la Communauté européenne pour trouver une solution à la crise de l'éducation qui touche alors tous les pays d'Europe occidentale. Ces manifestations montrent également l'indifférence des jeunes à l'égard du processus d'intégration européenne qui, selon les organisations pro-européennes et les principaux membres de la Commission et du Parlement européens, doit être traitée par l'éducation. Enfin, la détérioration de l'image des États-Unis en Europe occidentale incite à créer et à diffuser un modèle culturel et éducatif européen que la CE pourrait contribuer à faire émerger. La crise économique du début des années 1970 vient ajouter une nouvelle préoccupation et une nouvelle raison d'agir. Même si l'UNESCO, le Conseil de l'Europe et, plus tard, l'OCDE jouent un rôle non négligeable, la Communauté européenne s'impose à cette période comme l'épine dorsale de la coopération européenne dans le domaine de l'éducation.

En 1975, la CE crée le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP) à Berlin-Ouest. Son objectif est de soutenir le développement des politiques européennes d'enseignement et de formation professionnels et de contribuer à leur mise en œuvre. À la même période, les États membres de la CE conviennent de la création, sur une base intergouvernementale, d'un Institut universitaire européen (IUE) à Florence. Sa convention entre en vigueur en 1975 et ses activités débutent l'année suivante. Dans l'intervalle, les ministres de l'Éducation des pays de la CE commencent à se réunir au sein du Conseil. En 1974, ils adoptent une importante résolution sur la coopération dans le champ éducatif qui en fixe les principes sous-jacents et les domaines d'action. Deux ans plus tard, ils approuvent également une résolution sur un programme d'action dans le domaine de l'éducation, qui énonce les principales priorités. Du milieu des années 1970 au milieu des années 1980, la CE met en œuvre des mesures visant à faciliter la transition des jeunes vers la vie active, à promouvoir la coopération et les échanges entre les universités, à améliorer l'éducation des enfants de travailleurs migrants et à encourager l'échange d'informations. La situation change à nouveau au milieu des années 1980. Le climat politique devient de plus en plus favorable aux mesures visant à rapprocher la CE des citoyens.

En 1984, le Conseil européen réuni à Fontainebleau charge le comité Adonnino d'élaborer un plan visant à améliorer l'image de la Communauté européenne et à la rendre plus attrayante pour le citoyen lambda. Son rapport final, adopté par le Conseil européen à Milan en 1985, souligne le rôle déterminant que l'éducation peut jouer dans la réalisation de ces objectifs. Parallèlement, le Livre blanc de Cockfield sur l'achèvement du marché unique fait valoir qu'une plus grande coopération dans le domaine de l'éducation contribuerait à créer un système économique européen plus moderne et plus intégré. En outre, le principe de la libre circulation des personnes, qui fait partie intégrante du projet de marché unique, signifie que le concept d'un marché du travail ouvert ne peut plus s'appliquer uniquement aux ouvriers de l'industrie, mais aussi aux travailleurs plus qualifiés. Le système universitaire doit donc être en mesure d'offrir aux étudiants une perspective « européenne » qui impliquerait clairement une meilleure connaissance des langues étrangères et une expérience à l'étranger.

Le monde académique, en particulier, prend de plus en plus conscience de l'importance de l'internationalisation pour améliorer l'enseignement et la recherche, ainsi que pour attirer et générer des ressources supplémentaires. La conférence des recteurs européens et le comité de liaison des conférences des recteurs des États membres des Communautés européennes, créé à Bruxelles en 1973, soutiennent avec détermination la Commission et ses efforts pour encourager la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur. Les Jeunes fédéralistes européens et l'Association des états généraux des étudiants de l'Europe, établie à Paris en 1985, apportent également un soutien vigoureux et actif à la coopération en matière d'éducation. Entre le milieu des années 1980 et le début des années 1990, un large éventail de programmes d'action dans le domaine de l'éducation et de la formation est adopté et mis en œuvre.

Le moment est venu d'avancer : l'éducation est finalement intégrée au traité de Maastricht, devenant ainsi formellement une compétence de l'Union européenne (UE). Ce changement coïncide avec deux nouveaux défis pour l'UE et ses États membres, faisant tous les deux appel à l'éducation. Le premier est la perspective d'élargissement de l'UE à l'Europe centrale et orientale. Le second concerne la montée en puissance de la mondialisation et, dans ce contexte, l'avènement de la société de l'information. Face à ces défis, la Commission européenne propose d'élargir le champ de la coopération dans le sens d'une plus grande cohérence entre l'éducation générale et la formation professionnelle et d'une simplification de la gestion des activités. Conformément à cette philosophie, deux programmes d'action communautaire sont adoptés en 1994 et 1995 : Leonardo da Vinci dans le domaine de la formation professionnelle et Socrates dans les domaines de l'enseignement universitaire et, pour la première fois aussi, des degrés inférieurs. En même temps, le concept d'éducation évolue rapidement, l'accent étant désormais mis sur la notion d'apprentissage tout au long de la vie. Ce concept est d'ailleurs placé au cœur de la stratégie globale de l'UE entre le milieu et la fin des années 1990. L'importantes initiatives issues de l'expérience positive acquise dans le cadre de la coopération communautaire sont prises au niveau intergouvernemental. La plus importante d'entre elles est le processus de Bologne, lancé entre 1998 et 1999 par les ministres de l'Éducation français, allemand, italien et britannique. Son objectif est de coordonner les politiques nationales afin de créer, en dix ans, un espace européen de l'enseignement supérieur. De l'enseignement supérieur, on passe ensuite au processus de Florence qui vise à coordonner les politiques nationales en matière d'éducation pour les degrés primaire et secondaire et, plus tard, au processus de Copenhague qui s'attache, pour sa part, à la formation professionnelle. (...)

Rejoignez-nous !

Bulletin d'adhésion à la section française de l'AEDE – Année 2025

NOM (en capitales) : Prénom :
Adresse personnelle :
Code postal et ville :
Région :
Téléphone :
E-mail :
Statut professionnel :
Etablissement ou organisme :
Déclare vouloir adhérer à l'AEDE-France pour l'année 2025
Date : Signature :

- Adhésion individuelle : 30 €
- Adhésion couple : 40 €
- Adhésion étudiant ou personne non salariée : 15 €
- Adhésion Établissement : 50 €
- Tarif réduit pour individuel faisant partie d'un établissement adhérent : 25 €
- Je souhaite faire un don de.....€ pour contribuer aux actions de l'association

Ci-joint un chèque de €, à l'ordre de AEDE-France
Pour les établissements, émettre un bon de commande, qui
donnera lieu à facturation.

Bulletin d'adhésion à retourner, accompagné du (ou des) titre(s)
de paiement, à :

Michel HAREL
INSPÉ de l'académie de Limoges
209, boulevard de Vanteaux
87036 Limoges – cedex

NOUVEAU !
Adhérez directement
sur le site



Vous pouvez également
régler votre cotisation
par virement :
IBAN : FR76 3000 3035
0800 0500 2568 584
BIC-ADRESSE SWIFT :
SOGEFRPP



Mouvement
Européen
France

Adhésion optionnelle au Mouvement européen – tarif préférentiel

Déclare vouloir adhérer au Mouvement européen-France au tarif préférentiel de 40
€
Date : Signature :

Ci-joint un chèque de 40 € à l'ordre du Mouvement européen-France

Agréée au titre des « associations éducatives complémentaires de l'enseignement public »
et des « associations Jeunesse et éducation populaire »
AEDE-France –29, avenue de Villiers 75017 PARIS
<http://www.aede-france.org>